

14 mar 2014 -17:55

Appartient à Conseil des ministres du 14 mars 2014

Cadres organiques du personnel judiciaire

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui fixe les cadres organiques du personnel judiciaire.

Le projet fixe les nouveaux cadres pour les tribunaux bruxellois et les parquets de Bruxelles et de Hal-Vilvorde au niveau des secrétaires et du personnel administratif, conformément à la répartition résultant des travaux concernant la réforme de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

En outre, les cadres du personnel judiciaire sont redéfinis suivant les nouvelles entités issues de la réforme du paysage judiciaire.

Projet d'arrêté royal fixant le cadre organique des secrétaires des parquets, et des membres du personnel des greffes et des secrétariats de parquet des cours et tribunaux

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>